

CONVENTION

pour la valorisation de l'usine de Cusset et de son système productif

entre les soussignés

ELECTRICITE DE FRANCE, représenté par

et

L'ASSOCIATION L'USINE SANS FIN, représentée par son président

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Préambule

"Il s'agit d'inventer un espace cohérent et intégré le long du système productif hydroélectrique de l'agglomération : de l'usine de Cusset au barrage de Jons.

Cet espace doit s'articuler à la fois entre son histoire, l'innovation qu'il a constitué bien au-delà de Lyon et le rôle qu'il continue à jouer aujourd'hui. En faisant de ce prototype des usines hydroélectriques une référence en termes de patrimoine industriel vivant, en développant ce site aux potentialités évidentes et inexploitées, EDF et l'association "L'Usine Sans Fin" décident de travailler ensemble pour donner ses lettres de noblesse à l'hydroélectricité en son palais lyonnais."

Exposé

EDF est mandataire de service public et candidat à la concession de l'usine hydroélectrique de Cusset et du canal de Jonage. En tant que producteur d'électricité et régulateur du débit du Rhône, EDF est un acteur économique et écologique incontournable. Consciente de cette responsabilité, elle souhaite apporter sa contribution à la promotion et au développement culturel et scientifique de l'agglomération lyonnaise.

Précurseur du tourisme industriel en France, elle souhaite s'ouvrir davantage au grand public afin de faire mieux connaître la centrale hydroélectrique de Cusset et son système productif, le canal de Jonage.

EDF, entreprise citoyenne, apporte ainsi sa contribution à la valorisation d'un patrimoine industriel dont l'activité même constitue un élément clé de l'écologie urbaine de l'agglomération.

L'Usine Sans Fin est une association loi 1901. Elle a pour but de regrouper toutes les personnes, associations et organismes capables d'apporter leur contribution à la valorisation de l'usine hydroélectrique de Cusset et de son système productif quels que soient les aspects abordés: artistiques, architecturaux, environnementaux, festifs, historiques et scientifiques.

Les objectifs communs aux deux signataires

- Favoriser la découverte du site et expliquer son rôle dans l'agglomération
- Réfléchir à la valorisation patrimoniale de ce système productif
- Assurer l'ouverture de l'usine au public et la lier à des actions culturelles et scientifiques abordant toutes les questions relatives à sa gestion

EDF et l'Usine Sans Fin souhaitent développer les initiatives culturelles et scientifiques susceptibles de favoriser une meilleure compréhension par le grand public des enjeux liés à la gestion de cet ensemble productif. EDF décide donc de missionner l'association "L'Usine Sans Fin" pour la valorisation culturelle et scientifique de l'usine de Cusset et de son système productif.

L'association L'Usine Sans Fin propose de prendre en charge les missions suivantes :

- l'accueil
- le développement et l'organisation d'initiatives culturelles et scientifiques
- le balisage de l'ensemble du site
- la mise au point de documents d'information, plans, guides destinés au grand public
- l'organisation et l'accompagnement des visites de l'usine et de l'ensemble du site
- la création et l'animation d'un lieu d'accueil destiné à l'information permanente du public sur l'histoire de l'usine, son rôle dans le développement de l'agglomération, son fonctionnement actuel et la présentation des aménagements prévus sur le site. La création de ce lieu d'accueil est d'autant plus importante que les visites grand public se feront sur rendez-vous.
- l'organisation d'un événement artistique majeur au niveau de l'agglomération
- l'intégration du site dans le réseau muséal de l'agglomération : musée Guimet, musée Gadagne, musée du Confluent... et l'animation d'un réseau d'échanges avec les sites hydroélectriques remarquables, en particulier avec la Cité de l'Energie de Shawinigan (Québec)
- le recueil, la préservation et la mise à disposition du public des documents liés à la valorisation patrimoniale de l'ensemble productif.

Cette liste est donnée à titre d'exemple et est destinée à illustrer la démarche que l'association souhaite mettre en œuvre grâce à la dynamique associative de ses différentes composantes.

L'ensemble de ces missions sera mis en œuvre progressivement grâce à une structuration de l'association distinguant les missions permanentes mises en œuvre pour cinq ans reconductibles et les missions ponctuelles. Elles feront l'objet de fiches d'opérations annuelles et de bilans réguliers.